



Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement

4513 - Insertion professionnelle

Proposition de financement de la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin de Strasbourg pour 2015 et 2016

Rapport n° CP/2016/351

Service gestionnaire :

G31011 - Unité Accès à l'emploi

Résumé :

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin accorde chaque année une aide financière à la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin d'emploi de Strasbourg.
Le présent rapport a pour objet de soumettre à la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental le montant des subventions pour les années 2015 et 2016 pour cet opérateur.

La Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin de Strasbourg intervient dans le champ du développement économique et de l'insertion professionnelle des publics demandeurs d'emploi, notamment dans les quartiers « Politique de la Ville » et, pour ce qui concerne le Conseil Départemental, auprès des allocataires du RSA.

En 2015, le Conseil départemental a demandé à la Maison de l'emploi d'orienter son action vers l'appui au placement des BRSA dans les secteurs et territoires en tension de recrutement. La MEF a proposé de travailler sur le sujet de l'emploi transfrontalier, qui rencontre clairement la préoccupation de notre collectivité.

Cette réflexion a été menée par la MEF durant l'année 2015 : elle a abouti à la finalisation d'un projet Interreg, qui s'oriente vers trois axes :

- La communication auprès des publics, jeunes et adultes, afin d'informer sur les possibilités de travail en Allemagne, grâce à des interventions sous de nombreuses formes : spots, affiches, rencontres sur les lieux des accueils de publics (centres socio-culturels, missions locales, centres médico-sociaux, structures de l'insertion par l'activité économique...)
- La constitution d'un groupe de 30 à 40 conseillers emploi référents transfrontaliers sur l'Eurométropole, destiné à accompagner concrètement les publics vers les postes disponibles en Allemagne : aide à l'élaboration du projet professionnel, résolution des problèmes de mobilité, formation à l'allemand...
- La coordination des recrutements en nombre pour les trois prochaines années : 2 à 3 000 postes sont identifiés à ce jour (400 sur Europa Park en 2016, puis 700 2017, 1 000 à Zalando sur 2016-2017...). Il s'agit de faire en sorte que les recrutements soient organisés le plus en amont possible, afin de permettre à tous les publics d'être préparés au mieux pour postuler aux postes vacants, notamment lorsque ceux-ci requièrent une faible qualification. Tous les partenaires sont associés à cette démarche. Le public RSA est particulièrement ciblé pour ces opérations.

Cette démarche transfrontalière est très importante pour le Conseil Départemental pour deux raisons au moins.

D'une part, le taux de chômage en Allemagne est très faible (3 à 4%) alors qu'il est à plus de 10% en France. De nombreux postes vacants peuvent ainsi être proposés à des allocataires du RSA, ce qui leur permet de sortir du dispositif. L'organisation des recrutements en Allemagne demande une expertise et une coordination très conséquente. C'est la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin de Strasbourg qui assure cette mission (cas de l'entreprise Zalando).

D'autre part, la Maison de l'Emploi assure aussi l'intendance des recrutements en nombre qui se déclinent depuis 2015 sur l'Eurométropole (Décathlon, Entreprises de restauration rapide...). Pour se faire, la MEF structure le partenariat et garantit le placement de tous types de publics dont les allocataires du RSA.

Ce projet Interreg de la MEF, en construction depuis fin 2014, n'a été finalement validé par les instances européennes qu'en décembre 2015. La subvention départementale n'a de ce fait pas pu être versée à la structure au cours de l'année dernière puisque le projet n'était pas totalement abouti. Elle était estimée à 24 000 €.

En 2016, le projet est maintenant en cours de développement sur les trois axes déclinés ci-dessus. La subvention proposée s'élève également à 24 000 € pour cette année.

La commission territoriale Eurométropole de Strasbourg a rendu un avis favorable.

Nous proposons de verser les deux subventions, au titre de 2015 et au titre de 2016, sur l'exercice 2016.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30760	017-6574-564	1 590 056,00 €	616 764,10 €	48 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- fixe le montant des subventions à la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin de Strasbourg à :

. 24 000,00 euros pour l'année 2015,

. 24 000,00 euros pour l'année 2016,

- autorise son président à signer la convention ci-jointe.

Strasbourg, le 22/06/16

Le Président,



Frédéric BIERRY